



6COM-EUROPE

LETTRE BIMENSUELLE DE 6COM.BE SUR LES PROBLÉMATIQUES EUROPÉENNES

INSTITUTIONS EUROPEENNES

Initiative sur le «Revenu européen minimum et les indicateurs de pauvreté»

La dernière session plénière du Comité économique et social européen a approuvé l'avis d'initiative sur le «**Revenu européen minimum et indicateurs de pauvreté**». Cet avis demande une réaction des décideurs de l'Union européenne, car «l'impact social et économique négatif de la crise et un manque de réformes structurelles, alimentant la pauvreté et l'exclusion en Europe dans un contexte de vieillissement démographique, d'accroissement des flux migratoires et de montée de l'eurosepticisme, rendent extrêmement urgente la nécessité d'un paradigme politique capable de renforcer la solidarité et les valeurs fondamentales de l'acquis social européen».

[Avis du Comité économique et social européen](#)
[Etude "Vers un revenu minimum européen"](#)

La commission économique et sociale du Parlement européen analyse le travail du Troïka

L'affaiblissement des conventions collectives, des taux de chômage élevés et une violation des droits sociaux fondamentaux sont les principales conséquences sociales de la Troïka, débattues par la commission de l'emploi et des experts, dans le cadre d'une audition. Les orateurs ont reconnu la nécessité de réduire les déficits publics mais ont constaté que les politiques mises en œuvre n'ont pas permis les résultats attendus en matière de croissance économique et de compétitivité. "L'aspect social ne peut pas être écarté de l'analyse du travail de la Troïka. Des millions de citoyens sont victimes de ces programmes. Pour éviter une fracture entre les institutions et les citoyens, il est nécessaire de renforcer le dialogue démocratique", a déclaré le rapporteur Alejandro Cercas (S&D, ES).

[Communiqué de presse](#)
[Audition au Parlement européen](#)

Dumping social: les députés veulent renforcer les inspections du travail

Les moyens des inspections du travail dans les États membres doivent être renforcés pour lutter contre le travail non déclaré, les faux indépendants et le dumping social, affirment les députés dans une résolution non législative. "Les inspections du travail jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre de la législation sociale et pour garantir une concurrence équitable dans l'UE. La lutte contre le travail non déclaré, qui représente 18,8% du PIB, devrait permettre d'accroître les revenus fiscaux et les cotisations de sécurité sociale. Les inspections du travail souffrent actuellement d'un manque de personnel et les efforts en matière de coopération transfrontalière connaissent des obstacles", a déclaré le rapporteur Jutta Steinruck (S&D, DE).

Les députés proposent en outre la création d'une plateforme européenne sur le travail non déclaré à destination des inspecteurs du travail afin de renforcer la coopération transfrontalière et de pouvoir recenser les sociétés "boîtes aux lettres" et d'autres activités similaires.

[Communiqué du Parlement européen](#)

La Protection sociale des indépendants

Le statut d'indépendant représente plus de 15% de l'emploi total dans l'Union européenne. Cependant, le travailleur indépendant a généralement moins de droits sociaux que les salariés. Le Parlement a adopté le 14 janvier une résolution appelant à une protection sociale adaptée au nombre croissant d'indépendants.

[Résolution du Parlement européen](#)

[Interview de la députée en charge du dossier](#)

Appel de la CES à voter pour des candidats qui changeront la façon dont l'UE est dirigée

Sous le slogan une Europe meilleure est possible, la CES propose une autre vision pour une Europe prospère et socialement inclusive. Elle appelle à soutenir les candidats qui défendent une Europe progressiste, une Europe inclusive et une Europe qui se préoccupe des droits de ses citoyens.

[Le manifeste de la CES](#)

La dimension sociale de l'UEM

La Confédération européenne des syndicats (CES) exprime sa profonde déception face aux conclusions du Conseil européen portant sur la dimension sociale de l'UEM. L'UE a besoin d'une dimension sociale pour contrer la concurrence à la baisse sur les salaires et sur les conditions de travail et de vie au sein du marché intérieur. Les travailleurs et les citoyens veulent vivre dans une société qui se soucie des personnes et pas seulement du marché.

[Communiqué de la CES](#)

LA LIBRE CIRCULATION

Travailleurs roumains et bulgares : la levée des restrictions

Depuis le 1er janvier, les Roumains et les Bulgares ont le droit de travailler dans n'importe quel Etat membre de l'UE. Les dernières restrictions a la libre circulation des travailleurs bulgares et roumains sont levées depuis cette date. Autorisées pendant une période maximum de 7 ans dans les actes d'adhésion de ces deux pays, elles étaient encore appliquées dans huit Etats membres : la Belgique, l'Allemagne, la France, le Luxembourg, les Pays-Bas, Malte, le Royaume-Uni et l'Autriche. L'Espagne avait réintroduit en juillet 2011 des restrictions pour les seuls travailleurs roumains en raison de graves perturbations économiques sur son marché du travail.

[Article de la Libre Belgique](#)

[Position du PS](#)